Dîner Progressif 2027

Région de Bastogne

Le samedi 13 mars 2027

Infos générales, règlement et formulaire d'inscription

Julian Bock
Bénévole responsable de l'organisation de l'activité
Téléphone : 0472/21.70.84
Mail : julian_bock@hotmail.com

Les fonds récoltés seront versés à l'ASBL « Ferme du Monceau – Boîte à Couleurs »

LA FERME DU MONCEAU

Préambule : Personnes de contact

ASBL organisatrice de l'activité :
Ferme du Monceau - Boîte à Couleurs
Rue du Monceau, Juseret 2
6640 Vaux-sur-Sûre

Personnes de contact :
Julian Bock
Bénévole responsable de l'organisation de l'activité
Téléphone : 0472/21.70.84
Mail : j.bock1146@gmail.com
Attention ! L'ancienne adresse julian_bock@hotmail.com n'est plus effective pour l'organisation de cette activité.

Florence Pasau
Animatrice de la Ferme du Monceau
Téléphone : 0496 28 46 56
Mail : florencepasau8@outlook.com

Michaël Peiffer
Directeur de la Ferme du Monceau
Téléphone : 0471 78 42 91
Mail : direction@fermedumonceau.be

Chapitre 1 : Principes de base et informations introductives :

Il est demandé aux participants de s'inscrire conformément au règlement, via le formulaire d'inscription, ci-joint. Je reste à votre écoute si nécessaire par mail ou par téléphone 😊 !

Principes de base :

1. Activité regroupant des participants (majoritairement) de la région de Bastogne et des communes voisines.
2. L'activité se déroulera le samedi 13 mars 2027.
3. Les participants sont divisés en 2 catégories :
   - Hôte => Voir définition chapitre suivant
   - Invité => Voir définition chapitre suivant
4. L'hôte doit recevoir 4 invités => Attention : voir définition d'hôte et d'invité chapitre suivant.
5. L'hôte ne sait pas qui il reçoit. Les invités connaissent uniquement l'adresse de leur destination.
6. L'adresse de réception de l'hôte doit obligatoirement être « proche de la commune de Bastogne => Dans un rayon de 20km ».
7. Les invités sont informés de l'adresse (par mail ou par courrier) de leur destination quelques jours avant la date de l'activité (pour apéro et entrée).
8. Le jour de l'activité, à 19h30 précise, les 4 (paires) d'invités arrivent à l'adresse mentionnée sur le courrier (chez l'hôte) et prennent l'apéro et l'entrée.
9. Ensuite, après l'entrée, les invités reçoivent un courrier, remis par leur hôte, pour leur faire part de la prochaine adresse où ils iront prendre le repas.
10. Une fois que le repas est pris, les invités et les hôtes sont tous conviés à venir prendre le dessert à l'hôtel de ville de la commune de Bastogne - Rue du Vivier 58, 6600 Bastogne, Belgique.
11. Pour information, tous les fonds récoltés seront versés à l'ASBL Ferme du Monceau.
12. A l'hôtel de ville de Bastogne, tous les participants sont conviés pour partager le dessert et pour prendre un verre au bar.

Chapitre 2 : Appellations générales

1. On entend par « hôte » : 1 personne ou un couple (duo) de personnes volontaire(s) pour recevoir les invités, à son/leur domicile (ou le cas échéant, pour une organisation adaptée, dans l'habitation d'une de ses/leur connaissance).
2. On entend par « invité » : un couple d'invités (duo).

Remarque : En d'autres termes, l'hôte reçoit donc un total de 8 invités => 9 à 10 personnes au total autour de la table.

Chapitre 3 : Les tarifs :

1. Pour les invités, le prix de participation s'élève à 40 euros par personne (80 euros par couple d'invités).
   Ces 40 euros comprennent l'apéro, l'entrée, le plat et le dessert + les boissons fournies par l'hôte.
2. Pour l'hôte, l'activité est « gratuite ». Cependant, celui-ci est amené à se fournir, à ses frais, des boissons et nourritures pour recevoir les invités. => Remarque : Voir avantage financier proposé à l'hôte pour cette activité dans le chapitre concerné.
3. Les boissons au bar (à l'hôtel de ville) sont payantes pour tout le monde.

Chapitre 4 : L'avantage financier

Petit clin d'œil pour toutes personnes intéressées.

Tout participant prêt à enfiler la casquette d' « hôte » aura certainement l'occasion de pouvoir bénéficier de réductions/avantages pour l'achat de boissons et de nourritures pour l'organisation de cet évènement.

L'année dernière, un partenariat a été effectué pour cette activité. L'organisation va analyser la possibilité de réitérer une formule similaire.

« Les modalités de cette action seront communiquées ultérieurement ».

Ceci n'est évidemment qu'une suggestion, chaque personne « hôte » est libre de faire ses achats et de se fournir où elle le souhaite.

Chapitre 5 : les inscriptions – le paiement

Afin d'obtenir un nombre de participants adéquat, les inscriptions se font par « combinaison triangulaire » :

Combinaison triangulaire complète = Inscription valide

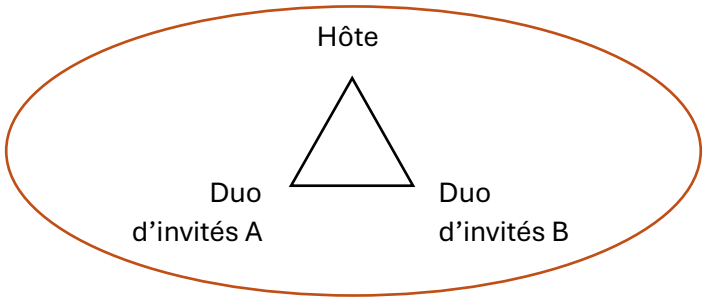

En d'autres termes, il est demandé aux personnes, qui souhaitent participer, de trouver, dans leur entourage, 2 couples pour compléter la « combinaison triangulaire d'inscription ». Pour rappel, la combinaison triangulaire d'inscription doit regrouper un total de 5 ou 6 personnes (variable si l'hôte reçoit en couple/duo ou non).

Dans cette combinaison triangulaire d'inscription, il faudra désigner :
1. Un hôte ou couple d'hôtes.
2. Un premier couple d'invités (invités A).
3. Un deuxième couple d'invités (invités B).
=> Afin de faciliter la communication, il est demandé à un membre de cette « combinaison triangulaire complète » de se désigner comme personne référente du groupe.
=> Merci d'attribuer un nom d'inscription à ce groupe.
=> Voir formulaire d'inscription ci-annexé à compléter.

Total du montant à payer pour une combinaison triangulaire d'inscription => 160 € (Voir chapitre concernant les tarifs => 0€+40€+40€+40€+40€).

Toute personne désirant s'inscrire sans avoir le nombre de participant pour former une « combinaison triangulaire complète » pourra être mise dans une liste de réserve (liste d'attente) mais ne sera pas certaine de pouvoir participer à l'activité.

Les inscriptions seront officiellement validées une fois le montant complet versé sur le compte de l'organisation.

Il est prévu de clôturer les inscriptions le vendredi 19 février 2027. Cette date est à confirmer par la suite.

A partir de cette date, l'organisation dispatchera les invités chez les hôtes suivant tirage au sort, de manière générale majoritairement aléatoire.

Il est demandé aux participants de faire part à l'organisation de toute remarque liée au bon déroulement de la soirée (allergie/intolérance à certains produits, problème de mobilités, ou autres,...). Tout problème a probablement une solution 😉 => nous sommes à votre écoute.

En cas de non-paiement à la date butoir de l'inscription, les « pré-inscriptions » seront automatiquement désinscrites.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'empêchement ou de non-participation à l'évènement. Il est demandé au référent du groupe de trouver un remplaçant le cas échéant.

Le paiement doit être effectué
sur le compte suivant : BE31 1448 9447 3355

Dans le cas du paiement de la somme totale (160 euros) :
En communication : Nom du groupe d'inscription + Nom et Prénom de la personne référente du groupe

Dans le cas de paiements séparés (40 euros par personnes) :
En communication : Nom du groupe d'inscription + Nom et Prénom du participant

Les inscriptions sont à effectuer uniquement par mail à j.bock1146@gmail.com, via l'envoi du formulaire à remplir (ci-joint).

Pour toute question ou remarque éventuelle, n'hésitez pas à m'appeler => 0472/21.70.84

Chapitre 6 : Horaires

Afin de respecter l'organisation de tous les intervenants de l'évènement, il est demandé aux invités/participants de respecter au maximum les horaires imposés par l'organisation :

- Arrivée chez l'hôte 1 pour apéro/entrée : 19h30 précise
- Ouverture enveloppe avec l'adresse de la prochaine destination : 20h50 précise
- Arrivée chez l'hôte 2 : 21h30 précise
- Départ de chez l'hôte 2 pour se rendre à l'hôtel de ville de Bastogne : 22h45 précise

Chapitre 7 : Divers

Pour rappel, les fonds récoltés seront versés intégralement à la l'ASBL Ferme du Monceau.

L'activité est ouverte à toute personne voulant y participer. La seule obligation est que l'adresse de réception de l'hôte se situe dans la région de Bastogne ou dans les villages des communes voisines afin de diminuer l'importance des déplacements => Rayon de 20km de Bastogne.

Pour les participants qui ont accepté de jouer le jeu avec la casquette d'hôte, nous voulons rappeler qu'il n'est pas indispensable de préparer un repas gastronomique. L'idée est de se rassembler autour d'une table et non de coter le plat préparé (nous ne sommes pas dans un « dîner presque parfait » 😉).

Parallèlement à cela, nous ne pouvons que motiver les hôtes talentueux et motivés derrière les fourneaux à régaler leurs invités.

Le dîner progressif est un moment de partage et de rencontre unique, permettant à des personnes qui ne se connaissent pas, de nouer des liens dans un cadre particulier.

L'organisation espère que vous serez « nombreux » à vous inscrire pour participer à cet évènement d'exception.

Nous comptons également sur les participants afin de prendre toutes les précautions nécessaires et obligatoires concernant les règlementations en vigueur relatives à la consommation d'alcool avant de reprendre le volant.
Chaque participant est responsable personnellement de sa gestion de la soirée.

N'hésitez pas à faire appel si vous avez des questions

Pour l'organisation

Julian Bock